

1. Record Nr.	UNINA9910131394503321
Autore	La Hovary Claire
Titolo	Les droits fondamentaux au travail : origines, statut et impact en droit international
Pubbl/distr/stampa	Graduate Institute Publications, 2009 [Place of publication not identified], : Presses universitaires de France, 2009
ISBN	2-940549-05-2
Descrizione fisica	1 online resource (XVI-340 p.)
Collana	Collection de l'institut de hautes études internationales et du développement, Genève Les droits fondamentaux au travail
Soggetti	Labor laws and legislation - France Labor laws and legislation, International Law - Europe, except U.K Law - Non-U.S Law, Politics & Government
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	L'apparition du concept de droits fondamentaux au travail et sa consécration par la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi adoptée au sein de l'Organisation internationale du Travail en 1998 ont eu des conséquences sur la réglementation internationale du travail. Beaucoup y ont vu une tentative de l'OIT de mieux se positionner dans le contexte difficile de la mondialisation, tout en notant que cette initiative pourrait affaiblir le droit international du travail. Cet ouvrage propose une analyse approfondie du concept des droits et principes fondamentaux au travail, de la Déclaration de l'OIT qui l'a scellé, ainsi que de son contenu conventionnel. Il s'interroge en particulier sur le statut coutumier des droits fondamentaux au travail, sur la signification de la Déclaration de même que sur sa place au sein du droit international, en insistant tant sur son importance pour l'OIT que sur ses effets hors de l'OIT. Il s'en dégage que même si la Déclaration est indubitablement le

reflet d'un contexte contemporain peu favorable à la réglementation du travail, elle constitue néanmoins une étape substantielle dans le travail de l'OIT pour promouvoir une paix universelle basée sur la justice sociale.
